INSTITUT
ROBERT BADINTER
Études et recherches
sur le droit et la justice

Communiqué de presse
Paris, 1er juillet 2025

L'IERDJ devient Institut Robert Badinter

L'Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice (IERDJ) devient aujourd'hui l'Institut Robert Badinter. Ce changement marque une étape importante dans l'histoire de l'Institut, dans la continuité de ses missions : promouvoir une réflexion originale et prospective, soutenir la recherche pluridisciplinaire et diffuser les savoirs sur le droit et la justice.

Près de 4 ans après la création de l'IERDJ et plus de 30 ans après les premières initiatives fondatrices, ce nouveau nom incarne les valeurs de l'Institut, ainsi que l'impact de l'action de Robert Badinter pour faire progresser les connaissances scientifiques et la réflexion dans tous les domaines concernant le droit et la justice. Figure emblématique du droit, Robert Badinter a toujours défendu une justice éclairée et profondément humaine.

« *Nous avons tous conscience de la portée symbolique de ce nouveau nom qui s'inscrit dans l'héritage intellectuel et juridique que Robert Badinter a défendu toute sa vie. Robert Badinter était déjà membre d'honneur de l'Institut depuis sa création. Il a toujours été extrêmement engagé en faveur d'un lieu propice à la réflexion et à la recherche concernant tous les domaines du droit et de la justice. Il était intraitable sur la qualité et le caractère indépendant des travaux qui devaient y être conduits. Il nous a beaucoup mobilisés pour entamer une réflexion plus prospective sur les enjeux contemporains du droit et de la justice. C'est un nom qui nous engage et que nous sommes fiers de porter* » déclare Valérie Sagant, directrice de l'Institut Robert Badinter.

Continuité des missions, renouvellement de l'identité

Actuellement présidé par Christophe Soulard, Premier président de la Cour de cassation, l'Institut Robert Badinter agit pour :

- Soutenir la recherche pluridisciplinaire sur les enjeux contemporains du droit et de la justice
- Nourrir les débats publics en croisant les savoirs académiques, les pratiques professionnelles et les besoins institutionnels

- Favoriser les échanges entre chercheurs, chercheuses, professionnelles et professionnels du droit et de la justice, responsables des politiques publiques et l'ensemble de la société civile
- Contribuer à la formation et à l'information des acteurs et actrices du monde judiciaire et du grand public

« *La nécessité d'un espace permettant de penser le droit et la justice dans leur complexité avec sérénité et recul s'avère incontournable. C'est ce que permet l'Institut Robert Badinter, en offrant à la fois un lieu de réflexion scientifique et un espace d'échanges entre les praticiens, les chercheurs et l'ensemble des acteurs de la justice*. *Ce nouveau nom nous honore et nous oblige*. » souligne Christophe Soulard.

Ce changement de nom s'accompagne d'un déploiement progressif d'une identité visuelle revisitée, ainsi que de contenus éditoriaux destinés à faire vivre ce tournant symbolique.

Robert Badinter : un parcours hors norme au service du droit et de la justice

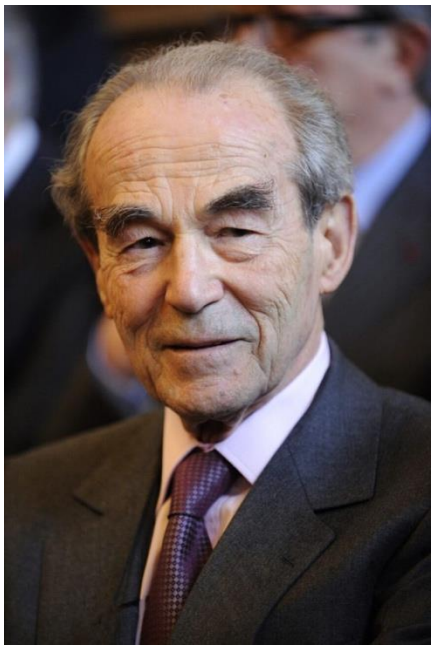

Avocat
Professeur de droit privé et avocat au Barreau de Paris, Robert Badinter s'est engagé dès les années 1970 dans le combat pour l'abolition de la peine de mort. Devenu ministre de la Justice, il fut l'artisan de la loi portant abolition de la peine de mort en France, promulguée le 9 octobre 1981.

Ministre de la Justice (1981–1986)
Entre 1981 et 1986, garde des Sceaux dans les gouvernements de François Mitterrand, il mène une réforme en profondeur de l'institution judiciaire :
- Révision du code pénal,
- Suppression des juridictions d'exception et des quartiers de haute sécurité,
- Humanisation des prisons,
- Dépénalisation de l'homosexualité,
- Loi bioéthique,
- Amélioration du droit et élargissement des mécanismes d'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation,
- Avènement d'un droit des entreprises en difficulté,
- Ouverture du droit de recours individuel devant la Cour européenne des droits de l'homme.

Président du Conseil constitutionnel (1986–1995)
Nommé à la tête du Conseil constitutionnel en mars 1986, Robert Badinter renforce la légitimité de l'institution comme gardienne des principes démocratiques, en élargissant le contrôle de constitutionnalité (QPC) et en consolidant la jurisprudence en matière de libertés fondamentales.

Sénateur et acteur engagé pour la justice internationale (1995-2024)
À partir des années 1990, Robert Badinter inscrit son action dans le champ international. Il s'engage sans relâche en faveur de la primauté du droit dans les rapports internationaux.

Il soutient la création et les travaux de juridictions pénales internationales (notamment la Cour Pénale Internationale) et promeut, dans de nombreuses enceintes, le rôle de la justice dans la mémoire collective, les réparations et la consolidation des processus démocratiques.

Parallèlement, il intervient dans plusieurs « procès pour l'Histoire », notamment comme partie civile ou témoin engagé dans les affaires Touvier ou Papon, afin de rappeler l'importance de la responsabilité individuelle face aux crimes d'État.

Président de l'IHEJ (1993–1994)
Membre du conseil d'administration depuis la création de l'Institut des hautes études sur la justice (IHEJ) en 1990, Robert Badinter l'a ensuite présidé entre 1993 et 1994. Il en est resté un membre de droit très actif et impliqué jusqu'à la fusion qui donnera naissance à l'IERDJ en 2022.

Président d'honneur de l'IERDJ (2022-2024)
Robert Badinter a été le président d'honneur de l'IERDJ dès sa création en 2022.

35 ans d'engagement pour la recherche et les études sur le droit et la justice

- 1990 : lancement de l'Institut des hautes études sur la justice (IHEJ), à l'initiative de Michel Rocard, Premier ministre
- 1994 : création de la Mission de recherche droit et justice, groupement d'intérêt public (GIP) dit « GIP Justice », créé à l'initiative conjointe du ministère de la Justice et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
- 2020-2021 : mission de préfiguration de l'Institut des études et la recherche sur le droit et la justice (IERDJ)
- 2022 : naissance de l'IERDJ, né de la fusion de l'IHEJ et de la MRDJ
- 2025 : l'IERDJ devient l'Institut Robert Badinter

A propos de l'Institut Robert Badinter

L'Institut Robert Badinter (anciennement Institut des études et de la recherche sur le droit et la justice - IERDJ) a pour mission de nourrir la connaissance et les échanges sur le droit et la justice en lançant des réflexions originales et prospectives, en finançant et en accompagnant des travaux de recherche et en diffusant largement les connaissances sur les normes, la régulation et le fonctionnement de la justice, toutes disciplines scientifiques confondues.

Groupement d'intérêt public créé en 2022, l'Institut Robert Badinter est issu de la fusion de l'Institut des hautes études sur la justice et de la Mission de recherche droit et justice, deux entités internationalement reconnues.

Découvrez la vidéo du nouveau logo de l'Institut Robert Badinter

Pour plus d'informations : www.institutrobertbadinter.fr

Contact presse : medias@institutrobertbadinter.fr